

saint-pardoux

Le jardin public prend racine



Une belle initiative de plantation de pommiers anciens dans le jardin de Château-Bourdin.

Le vendredi 24 février a eu lieu à Château-Bourdin une plantation de pommiers anciens dans le nouvel espace du jardin public situé au cœur du bourg, à proximité de l'Ehpad. Le maire, Benoît Piron, très investi dans sa commune et soucieux du bien-être de ses citoyens, a été à l'initiative de la création d'un jardin public en 2016. Au début de son mandat, le maire avait tout de suite pensé acquérir ce terrain, dans l'idée de créer un espace vert. Une motivation qui se concrétise, afin d'harmoniser cet espace proche de l'Ehpad et du lotissement. Après un travail de réflexion, de collaboration

auprès des élus, des partenaires financiers, le projet aboutit. « C'est à nos yeux un gage de réussite, précise le maire, afin de créer un lieu de vie parfaitement intégré au cœur du bourg ». Planter des arbres est un acte symbolique, porteur d'un message fort en faveur de l'environnement et du respect du vivant. Le maire, accompagné de Sonia Renaud, la présidente de l'établissement la Castelbourdinoise, Florence, l'animatrice, Claude et David, les employés communaux, les résidents de L'Ehpad, étaient tous pleinement investis pour la plantation des pommiers. René, 79 ans, relate

avec fierté le temps où le travail arboricole le passionnait, durant ses jeunes années. Neuf plants de pommiers ont été sélectionnés à la pépinière Gâtinaise de Soutiers, avec plusieurs variétés anciennes tels que Canada gris, Melrose, Reïnette Clochard, Grain d'Or, Elstar, racine rouge. Avec les conseils avisés de Benoît Piron, arboriculteur biologique, les pommiers ont été plantés dans ce magnifique jardin, à proximité des massifs, des frênes, des saules, installés l'année dernière. Un lieu agrémenté de bancs et tables en bois, propice aux échanges intergénérationnels.

beaulieu-sous-parthenay

La sécurisation autour de l'école à l'étude

Lors de la séance du 20 février, le conseil municipal de Beaulieu-Sous-Parthenay a voté les décisions suivantes.

Plan d'eau. Un avis favorable a été donné à l'autorisation unique au titre de la loi sur l'eau, pour les travaux de régularisation du plan d'eau au lieu-dit « le Pré des barres ».

Subventions. Course de la

loyer du studio et du garage situé au 4, rue de la Meilleraye, a été arrêté pour un montant mensuel de 260,20 € et ce depuis 1^{er} mars.

École. L'autorisation a été donnée au maire pour le lancement de la consultation des bureaux d'études pour examiner la sécurisation autour de l'école Claude-Barrier.

somme de 600 € qui sera réservée à des actions de solidarité. Le contrat emploi d'avenir a pris fin le 16 février.

Cimetière. Les travaux d'aménagement de l'entrée du cimetière se terminent et sont conformes au cahier des charges.

Parc régional. Le premier comité de pilotage du Parc Régional Naturel (PNR) de la Gâtine

saint-georges-

Le logement de la boulangerie bien

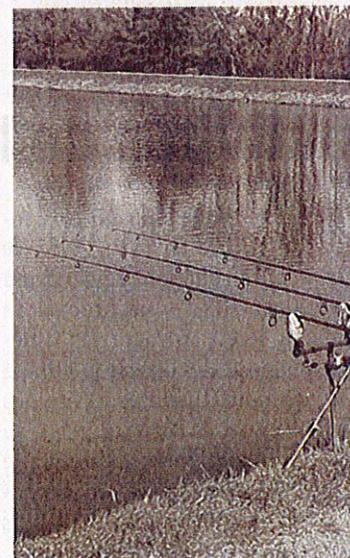
Réuni en séance le 23 février, le conseil municipal a approuvé les décisions suivantes.

Terrain situé au lieu-dit « Le bourg ». Madame le Maire demande que ce terrain soit accessible à la location. Un exploitant agricole, déjà en convention SAFER pour d'autres terrains communaux vient d'en refaire la demande. Le lotissement communal n'étant qu'à l'état de projet, le conseil l'autorise à l'unanimité à signer l'avenant n° 1 de la convention de mise à disposition d'immeubles ruraux.

Location du logement de l'ancienne boulangerie situé au 4-6 place des tilleuls. Les travaux de réhabilitation sont en cours de finition et la location sera possible à partir du 15 avril. Aussi, le conseil en fixe les modalités de sa location.

verruyes

La pêche est ouv



Patience et persévérance, les r

C'est un événement très important et à ne manquer sous aucun prétexte pour beaucoup de pêcheurs : « faire l'ouverture de la pêche », le long des rives de l'étang de